



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

225 KV ARGIESANS SIERENTZ

Portée(s) : 109-111, 112-113

225 KV KEMBS SIERENTZ

Portée(s) : 14-SIERE

225 KV ETUPES - SIERENTZ - HIRSINGUE

Portée(s) : SIERE-195

225 KV LUTTERBACH SIERENTZ 1

Portée(s) : 47-48

400 KV MAMBELIN - SIERENTZ

Portée(s) : 499-502

225 KV CHALAMPE SIERENTZ

Portée(s) : 77-SIERE

**Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :
BARTENHEIM**

à dater du 26/02/24

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux ALSACE, à l'entreprise :

RAMBAUD FORET - Henriot Johan

12 RUE DES PREMIER SAPINS 25580 LES PREMIERS SAPINS

06 88 64 20 96

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le QR code.

<https://www.rte-france.com/riverains/modalites-de-gestion-de-la-vegetation-sous-et-aux-abords-des-lignes-electriques>



En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR ALSACE

15 avenue de Hollande

68110 ILLZACH

MULLER REGIS (07 64 57 65 79)

BABUT VERONIQUE (06 65 31 16 14)



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

**Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :
«MAIRIE_COM»**

à dater du «DateDébutTrx»

**L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux
«GMR_Libelle», à l'entreprise :**

«Presta_Nom»

«Presta_Adresse»

«Presta_Tel»

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le QR code.

<https://www.rte-france.com/riverains/modalites-de-gestion-de-la-vegetation-sous-et-aux-abords-des-lignes-electriques>



**En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE
qui assure le contrôle des travaux :**

RTE GMR «GMR_Libelle»

«GMR_Adresse_Ligne1» «GMR_Adresse_Ligne2»

«GMR_Adresse_CP» «GMR_Adresse_Ville»

«GMR_Interlocuteur1_Nom» («GMR_Interlocuteur1_Tel»)

«GMR_Interlocuteur2_Nom» («GMR_Interlocuteur2_Tel»)

«GMR Interlocuteur3 Nom» («GMR Interlocuteur3 Tel»)